

Envoyé en préfecture le 19/09/2024

Reçu en préfecture le 19/09/2024

Publié le

ID : 089-218900694-20240912-058\_2024-DE

SLOW

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 12 Septembre 2024
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	11 + 3	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire <b>Etaient présents :</b> Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Jonathan THYRIO, Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE  <b>Absents excusés :</b> Mme Nathalie LAMBERT pouvoir à . J. Thyriot M. Patrice DOYEN, pouvoir à M. ML.Renault M. Philippe FERLET, pouvoir à M. Ph Guinet Baudin Mme Viviane ROUSSEL <b>Absents non excusés :</b>  <b>Secrétaire de séance :</b> Jonathan THYRIOT  <b>Gratification de stage</b>
DATE DE CONVOCATION			
06/09/2024			
Date d'envoi au contrôle de légalité : 19 SEP. 2024			
N° d'ordre de la délibération 058-2024			

La Commune est sollicitée pour l'accueil du jeune Driss ZAIBI en stage 7 semaines entre le 30 Septembre et le mois de Décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- Décide d'accorder la gratification habituellement prévue à savoir 80 €/semaine au stagiaire au prorata de son nombre d'heures de présence sans pouvoir être inférieur à 20 € si son comportement le justifie
- Autorise le Maire à inscrire la dépense au budget et à en poursuivre l'exécution.

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé  
tous les membres présents.

Le Maire

Philippe GUINET-BAUDIN

